



Ouverture des négociations

Toulouse
le 13 novembre 2024

Missions de Chantiers, assistance technique et essais en vol

Le 12 novembre, s'est tenue la première réunion de négociation portant sur les Missions de chantiers, assistance technique et essais en vol.



Rappel du contexte :

L'accord relatif aux missions de chantiers, assistance technique et essais arrivant à son terme au 31 décembre 2024, la Direction a réuni les Organisations Syndicales Représentatives (**CFE-CGC**, FO, CFTC, CFDT) afin de négocier un nouvel accord.

Lors de cette première réunion, la Direction a présenté ses objectifs :

- Négocier **1 accord par type d'activité** (Chantiers / Assistance technique / Essais) afin d'apporter plus de réactivité pour la prise en compte d'éventuelles évolutions.
- Avoir 3 accords à **durée indéterminée**.
- Se mettre en **conformité avec Reload** tout en prenant en compte la spécificité des activités.
- **Simplifier et harmoniser au maximum les indemnisations** entre les populations exerçant les mêmes activités.
- **Redonner du sens** aux compensations.

La Direction souhaitant mettre en place 3 accords distincts plutôt qu'un seul, **les 2 premières réunions porteront sur les missions de chantiers**.

Retrouvez ci-dessous les premières propositions d'évolution de la Direction sur les missions de Chantiers :

	Proposition de la Direction	
	Salariés Airbus Operations	Salariés Airbus SAS
Chantiers hors site Airbus Toulouse France & Etranger	Prime 25 % dès le 1er jour de mission (hors jours de voyage non travaillés) Base de calcul : salaire hors prime ancienneté	
Chantiers sur site Airbus Toulouse	Prime 20 % par jour travaillé Base de calcul : salaire hors prime ancienneté <i>Suppression des majorations d'équipe si travail en équipe pour les salariés Airbus Opérations.</i>	
Points ECA	Versement point ECA dès le 1er jour de travail et jusqu'au dernier jour de travail (hors jours de voyage non travaillés) Suppression de la notion de sur site / hors site Airbus	
Travail Samedi sur Toulouse	A l'horaire : heures excédentaires + 20% Au Forfait Jour : 1j récupération + 20%	
Travail Dimanche sur Toulouse	A l'horaire : heures excédentaires + Majo 100% + IKV + 20% Au Forfait Jour : 1j récupération + IKV + 20%	
Travail Jour férié (hors 1er mai) sur Toulouse	A l'horaire : heures excédentaires + Majo 50% + IKV + 20% Au Forfait Jour : 1j récupération + IKV + 20%	
Travail Samedi hors Toulouse	1j de récupération + 25%	
Travail Dimanche, Jour férié (hors 1er mai) , fermeture fin année hors Toulouse	1j de récupération + 25% + Prime 160,51€	

Les autres modalités restent inchangées : prime Working Party Manager, forfait repas, temps de voyage, travel policy (voiture/hotel et prime grand voyageur si applicable), récupération.

Considérations CFE-CGC :

La CFE-CGC accueille favorablement les améliorations apportées par cette première proposition qui reste à consolider. Ainsi la CFE-CGC demande :

- Une revalorisation de la prime de 20% pour les chantiers à Toulouse compte tenu de la suppression de la prime d'ancienneté dans la base de calcul.
- Une juste reconnaissance des contraintes associées aux chantiers hors Toulouse, représentant la grande majorité des missions, à travers la mise en place d'une prime de disponibilité/flexibilité ou de la mensualisation d'une partie de la prime de 25%.
- Le versement des points ECA dès le 1er de mission; jours de voyage inclus.
- La simplification des procédures administratives afin de pallier aux nombreuses erreurs en paie.
- L'amélioration de l'équilibre vie pro/vie perso en assurant une juste répartition des missions dans le temps et au sein des équipes.

Prochaine réunion : vendredi 15 novembre



Il y a tant de choses **qui nous réunissent**